

AR PREFECTURE

017-200041523-20200902-DEC393_2020-AU
Reçu le 02/09/2020

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 393/2020
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 5 : signature de conventions de mise à disposition de personnel CDCHS).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de mise à disposition avec l'Association V.I.E. pour :

- Madame SAVIN Christelle en tant qu'agent d'entretien le 1^{er} juillet 2020,
- Madame MAZEREEUW Sabine en tant qu'agent d'entretien du 1er au 30 septembre 2020,
- Madame PUBLIE Lucie en tant qu'agent d'entretien du 1er au 30 septembre 2020,
- Madame CARLIER Evelyne en tant qu'agent d'entretien du 1er au 30 septembre 2020,
- Madame MONAR Sylvane en tant qu'agent d'entretien du 1er au 30 septembre 2020,
- Madame JACQUEMART Sylvie en tant qu'agent d'entretien du 1er au 30 septembre 2020,

Fait à Jonzac,
Le 02 SEP. 2020

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**